Votre Facture en détail

votre référence : **11.618.009**

Compteur n°	Déterminé par	Date	Nouvel Index	Ancien Index	Consommation	Volume consommé
C15SD001834	relevé	23.02.2021	1483	1441	42	42

	volume (m³)	prix unitaire	montant HT	taux de TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU				
Abonnement (part distributeur)			34,10	5,50 %
Abonnement (part syndicale)			5,95	5,50 %
Consommation (part distributeur)				
DU 17/08/2020 AU 31/12/2020	31	0,9185	28,47	5,50 %
DU 01/01/2021 AU 23/02/2021	11	0,9133	10,05	5,50 %
Consommation (part syndicale)				
DU 17/08/2020 AU 31/12/2020	31	0,3500	10,85	5,50 %
DU 01/01/2021 AU 23/02/2021	11	0,4000	4,40	5,50 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)	42	0,0780	3,28	5,50 %
Sous-total HT			97,10	
COLLECTE ET/OU TRAITEMENT DES EAUX USEES				
Abonnement (part distributeur)			32,34	10,00 %
Consommation (part distributeur)				
DU 17/08/2020 AU 31/12/2020	31	0,8067	25,01	10,00 %
DU 01/01/2021 AU 23/02/2021	11	0,8184	9,00	10,00 %
Consommation (part communale)				
DU 17/08/2020 AU 31/12/2020	31	0,6200	19,22	10,00 %
DU 01/01/2021 AU 23/02/2021	11	0,6200	6,82	10,00 %
Sous-total HT			92,39	
ORGANISMES PUBLICS (agence de l'eau)				
Lutte contre la pollution	42	0,3500	14,70	5,50 %
Modernisation des réseaux de collecte	42	0,2100	8,82	10,00 %
Sous-total HT			23,52	

Détail de la TVA

montant HT	taux TVA	montant TVA
111,80 €	5,50 %	6,15 €
101,21 €	10,00 %	10,12 €

Détail du montant à payer

total HT	total TVA	montant TTC	net à payer
213,01 €	16,27 €	229,28 €	**229,28 €**

Eau : L'alimentation en eau potable comprend le prélèvement de l'eau brute, le traitement de potabilité, le stockage et la distribution

Eaux usées : Ce service correspond à la collecte des eaux usées, à leur dépollution en station d'épuration avant rejet dans le milieu naturel

Abonnement : Montant fixe destiné à couvrir une partie des charges des services mis à votre disposition

Consommation : Montant de votre facture fonction du volume consommé en m³

Agence de l'Eau : Organisme qui gère les ressources en eau et lutte contre les pollutions

Part(s) collectivité(s) : Montant reversé aux collectivités responsables du service public (commune, syndicat ou communauté) et destiné à financer les réseaux et installations

Part distributeur : Rémunération pour l'exploitation du service par le gestionnaire.

SOCIETE DES EAUX DE PICARDIE Rive Droite De la Somme
SCA au capital de 3.671.195 Euros - RCS Amiens 552 045 971
N° individuel d'identification à la TVA : FR 75 552 045 971
80100 Abbeville

Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272) Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service, disponible sur notre site internet, et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (L441-3 et L441-6 du code du commerce ou A9 A19 du décret 2013-269) Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel) Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »